

soient prises sur la plage de Beau-Rivage, pour éviter, les noyades trop fréquentes.

M^r Guilhard demande qu'une commission d'assainissement des prix soit créée avec le concours des groupements politiques, syndicats, ménagères etc...

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11^h

Et ont signé les membres présents

Boutin ~~Guilhard~~ ~~Brand~~
 Massieu ~~Flanchet~~ ~~Monnier~~
~~Billon~~ ~~Guillard~~ ~~Billon~~ ~~Billon~~
 Billon ~~Billon~~

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance extraordinaire le 7 août prochain au lieu ordinaire des séances pour :

Ordre du jour

- 1^{re} Expropriation de l'immeuble sis 40 rue Jean Jaurès
- 2^e Questions diverses.

Séance extraordinaire du 7 août

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le mercredi 7 août à 21^h sous la présidence de monsieur Boutin Arthur maire.

Étaient présents : M. Boutin Arthur, M. Girard Jean, M. Boutin Albert, M. Massieu, Planchet, Monnier, Lebouton, Houille, Perdureau, Brand, M^{me} Billon, M. Guillard, Babin

Jautier, Biquereau, M^{me} de Guilloux.
 Étaient excusés : M^{me} Olive Clément, Cabeldue
 François, Charpentier François, Stéphane Jean -
 Reigne Raymond.

Étaient absents : M^{me} de T. Loch, M^{me} Marquis Jean,
 Ribeyrolle René, M^{me} de Guyader et Godet.

M^{me} Billon est nommée secrétaire de séance et accepte ses fonctions

— Expropriation de l'immeuble 140 rue J. Jaurès

— Monsieur le Maire pose la question d'ex-
 propriation de l'immeuble sis au 140 rue Jean
 Jaurès (anciennement rue Sadi-Carnot) - Monsieur
 Commerai est le propriétaire de cet immeuble qui
 sert maintenant aux cantines scolaires. Avant la
 guerre ce local était inoccupé. Il fut réquisition-
 né par les Anglais, puis par les troupes d'occupe-
 tion, enfin par les F. F. I. Après le départ de
 ces derniers il resta vide pendant plusieurs mois.
 C'est alors que Monsieur le Maire le réquisition-
 na pour y mettre les cantines scolaires.

Aujourd'hui il y a menace d'une levée de réqui-
 sition. Celle-ci aurait pour effet de rendre à la
 rue les enfants qui fréquentent les cantines - ils
 furent plus de 200 à y prendre leurs repas - Aussi
 le Conseil Municipal demande-t-il l'expropriation
 pour cause d'utilité publique. En outre ce local
 doit aussi servir à abriter des salles pour sociétés.

Le projet a été adopté on a demandé à
 ce que l'expropriation soit lancée immédiatement
 pour que les cantines scolaires puissent ouvrir au
 mois d'octobre.

Monument J. B^{te} Daviais

app. le 20/8/46 Il existe un déficit important entre le mon-
 tant des souscriptions et les frais occasionnés par
 l'érection du monument J. B^{te} Daviais. Ce
 déficit s'élève à 82.577 f, 40. Le comité demande
 à ce qu'il soit couvert par la commune.
 (la liste de souscriptions se monte à 117.552, 90
 les frais à 147.096 f, 90 plus 3.033 f, 40)



Après délibération le Conseil Municipal décide de prendre à sa charge de la commune le déficit accusé par le comité.

Fête des mères 1946

Honnain Honincau demande à ce que lui soit versée une somme de 5.000^f pour la fête de Mères. Le Conseil Municipal considérant que la fête a été très réussie fixe à 2.500^f la subvention accordée.

Location du terrain appartenant à M. D'Orfeuille

Des enfants des garderies jouent sur des terrains de bois de Rézé appartenant à M^r D'Orfeuille. Celui-ci demande une location de 2.500^f par an soit 1,16^f pour deux mois. Le conseil Municipal consent à accorder cette somme pour les deux mois de garderies de 1945.

Nouvelle route nationale.

Le Conseil Municipal est d'accord pour reprendre les travaux de la route nationale 23-137.

Dénomination des voies publiques.

Désormais l'avenue des "Pelleries" sera dénommée : avenue "Jean Tanguy". Le carrefour de St. Roumain : place "Pierre Séguin", l'impasse de la Frasierière : Impasse "Aurinet", la rue Sadi Carnot : rue "J. Jaurès". La commission des sites et paysages n'a pas accepté le nom de "Houx Dornoy" proposé pour la nouvelle dénomination de la rue "Thuis" - Le conseil Municipal après avoir délibéré est d'accord pour le changement des noms des 4 premières rues mais proteste contre la décision prise pour la rue

Thiers. Il maintient le nom de Marx Dormoy qui, d'après le vote du 6 novembre 1945 devait remplacer le nom de Thiers.

Construction d'un transformateur.

Sur les terrains bordant la nouvelle route nationale 23, appartenant à M. Piffé et à Melle Olive la société d'électricité de France doit construire un transformateur. Le prix de ce terrain est fixé à 100⁺ le m² le reste subissant une plus-value considérable du fait du tracé de la voie nouvelle. Si l'accord ne peut être réalisé avec les parties, le Conseil Municipal procédera à l'expropriation.

Projet d'abri au cimetière St Paul.

Le conseil Municipal est d'accord pour que l'édification de l'abri soit faite selon le plan établi.

Location du mur de Monsieur Caffin.

app. le 20/8/46 - Monsieur Caffin demande la location de son mur sur lequel se trouve posé un panneau d'inf. fichage. Un accord est survenu après entrevue. M. Caffin accepte la somme de 200⁺ par an, avec effet rétroactif de 1945 - proposé par le Conseil Municipal.

Bassin au parc municipal.

Monsieur le Maire demande à ce qu'un bassin soit édifié, pour l'amusement des enfants, au Parc municipal. Le conseil a adopté.

Appartement de Monsieur Grieni.



Monsieur Guerin, appartement ayant été invité à quitter le logement qu'il occupe au Parc municipal, le conseil Municipal, étant donné les difficultés actuelles pour se procurer un appartement décide de le loger dans un local municipal sis à la Haute-Île.

Frais de mission

Les Frais de mission pour deux délégués au congrès national des élus socialistes sont votés par le conseil Municipal. Lors d'un congrès des élus communistes les mêmes frais de mission seront votés.

Le séance est levée à 23 heures.

Et ont signé les membres présents.

Boutin
 Cabédan
 A. Mercey
 Thau
 Lebeton
 A. Le Guilloux
 A. Mounier
 Bercheux
 A. Riquar
 Boudin
 Massieu
 Guillard
 Babin

Convocation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, se réunira au lieu ordinaire de ses séances le Mercredi 3 Septembre 1946.

Ordre du jour :

- 1° Augmentation de l'indemnité de cherté de vie des employés communaux.
- 2° Demande d'augmentation de prix des cercueils
- 3° Location du ponton d'Indret.
- 4° Expropriation de terrains.
- 5° Approbation de marché.
- 6° Ventes de terrains.